

## Conseil collectif sur la production fourragère réalisée par les techniciens de la Chambre d'Agriculture 71 Outil de pilotage et d'aide à la décision pour les éleveurs

Rédaction : Véronique GILLES – vgilles@sl.chambagri.fr – Amélie POULLEAU – apoulleau@sl.chambagri.fr

Sommes des températures cumulées	200°C (base janvier) Apport d'azote	300°C- 350°C (base février) mise à l'herbe	500°C à 550 °C fin déprimage épis 5 cm	700°C-800°C fauche précoce début épiaison	1000°C foin précoce début floraison	1200°C foin moyen floraison	1400°C foin tardif médiocre début grainage	>1400 °C grainage
- Zones précoces - Zones tardives				> 300 m	< 300 m			

### Enfin, la pluie...

Station	Prairies Σ tpt°cumulée base février	Précipitations hebdomadaires
Autun 300	622	14,4
Autun 400*	570	
Autun 500*	519	
Macon	800	28,8
St Symphorien de M	698	21,3
Saint Yan	708	22,5
Jalogny	674	22,6
Beaumont 300*	715	
Beaumont 400	662	31,6
Mont St Vincent 600	658	28,4
Mont St Vincent 400*	760	
Matour	670	32,7
Chalon	700	21,6
Varenne St Sauveur	773	44,8
St Maurice les Couches	707	18,5

\* données recalculées

Les pluies de milieu de semaine ont relancé la pousse. Une hétérogénéité s'installe suivant la réserve en eau des sols : Les sols profonds qui avaient besoin de chaleur en priorité ont pris de l'avance ce qui se concrétise avec la pluie de la semaine

dernière. En sols séchant, la pousse a réagi, mais il faudra les précipitations prévues ce milieu de semaine pour valider les futures récoltes.

Les 800° sont atteints en zone précoce et les ensilages ont commencé. Les Ray Grass vont épier en zone intermédiaire : Ne pas attendre pour les ensiler. Cette fin de semaine s'annonce très chaude.

En zone tardive, les 800° ne sont pas attendus avant 3 semaines.

### Réseau pousse

La pluie a fait effet et la pousse a « explosé » dans les sols profonds qui n'ont pas été sur pâturés : 100 - 130 kg MS/Ha/j. En sols plus séchant ou avec un pâturage plus ras, la pousse est de 30 à 50 kg MS/ha/j. Les lots ont gagné entre +7 j et +10 jours de stocks d'avance en moyenne.

La pluie attendue ce milieu de semaine devrait redonner de la souplesse au pâturage.

### Récolte des ensilages : Les clés de la réussite

Les zones les plus précoces atteignent les 800° C, et les premières fauches en ensilage sont à prévoir. Plusieurs étapes sont à respecter pour obtenir un fourrage de qualité et conserver ce dernier.

#### 1 La hauteur de fauche :

Il est recommandé de faucher à 7 cm pour éviter la présence de terre (et donc le risque de moisissure), favoriser la repousse et optimiser le séchage.

#### 2 Le taux de MS :

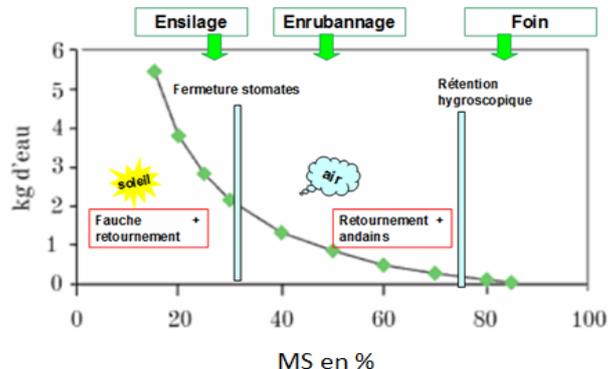
L'objectif est d'atteindre 35 % de MS. L'évaporation se fait

essentiellement par les stomates des feuilles. C'est un mécanisme naturel qui est provoqué par le soleil. Il faut donc étaler au maximum le fourrage après la fauche.

En-dessous de ce taux, les pertes par les jus d'ensilages seront plus importantes et entraîneront une perte de la valeur du fourrage. En-dessous de 27 % MS, vous aurez l'obligation d'imperméabiliser le silo au sol et de récupérer les jus d'ensilages.

#### 3 La bonne réalisation du silo :

La bonne réalisation du silo permettra de stabiliser le fourrage. Pour la conservation du fourrage, la descente de pH doit être rapide (objectif pH = 4). La finesse de hachage est essentielle tout comme le tassage en couche de 20 cm d'herbe maximum. La couverture hermétique à l'aide d'une bâche et de sacs de lestage réduira les pertes et le développement des moisissures.



### Comment gagner de la MS

- Essais de différentes techniques de fauche réalisés dans la Loire, en 2020.
- Conduite sur Prairie Multi Espèces (RGA18, D7, FP3, T9) semée à 37 kg/ha.
- Fauche le 18/05/20 à 900° C base 01/02.

#### Evolution du taux de matière sèche – essai Loire 2020

Modalités – (largeur andain)	Jour fauche	+ 24h	+48h
Rotative (1.7m)	15	27	35
Rotative + fanage 3h après fauche (1.7m)	15	30	35
Conditionneuse andain serré (1m)	15	22	30
Conditionneuse andain large (2m)	15	28	43
Conditionneuse conditionneur ouvert (2.5m)	15	28	35

Source : CA 42 – Pierre VERGIAT – Conseiller Prairie et Système Ruminant.